



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA  
257-1, rue de Mgr-Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997  
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES DE 2024

Avis public est donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, que la MRC de Nicolet-Yamaska a adopté, lors de la séance du Conseil des maires du 22 novembre dernier, et ce, par le biais de la résolution 2022-11-291, le calendrier des séances publiques du Conseil des maires pour l'année 2024 qui se tiendront au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet, Québec, J3T 2C1 :

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2024			
17 janvier 2024 (Baie-du-Febvre)	19 h 30	21 août 2024	19 h 30
21 février 2024	19 h 30	18 septembre 2024	19 h 30
20 mars 2024	19 h 30	16 octobre 2024	19 h 30
17 avril 2024 (Saint-François-du-Lac)	19 h 30	27 novembre 2024	19 h 30
15 mai 2024	19 h 30	18 décembre 2024	19 h 30
19 juin 2024	19 h 30		

En ce qui concerne la séance du 17 janvier 2024, elle se tiendra au Centre communautaire de Baie-du-Febvre situé au 288, rue Principale, Baie-du-Febvre, J0G 1A0 et celle du 17 avril 2024 se tiendra au Centre communautaire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac situé au 10, rue du Centre communautaire, Saint-François-du-Lac, J0G 1M0

Cet avis est fait conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27. 1).

Donné à Nicolet, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

Chantal Tardif  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière